



**Intervention de Bruno Chavanat
Conseiller Municipal Groupe URC
Conseil Municipal du 07/07/09
Couvent des Jacobins**

Sur le couvent des jacobins

Je saisis l'occasion de cette délibération pour évoquer un sujet qui est à l'ordre du jour, qui concerne tout particulièrement Rennes et les Rennais mais on dont, manifestement, on a choisi de ne pas parler dans l'enceinte du conseil municipal.

L'annonce a été faite en assemblée à huis clos des maires d'une série de décisions annoncées pour septembre concernant l'implantation du centre des congrès au couvent des jacobins.

Le lancement d'un concours d'architecte

Le lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (déjà publié au bulletin officiel des marchés publics).

Le calendrier qui s'annonce, l'extrême confusion de la procédure, l'absence d'information des Rennais et du conseil municipal. Tout est réuni pour que ce projet mal bâti soit également mal parti.

Un projet ballotté depuis un an au gré des effets d'annonce (le lieu, la jauge...)

Un calendrier dingo ou on choisit l'emplacement et l'architecte avant de savoir quel va être le contenu : c'est la charrue avant les bœufs.

Une mise à l'écart des Rennais alors qu'il s'agit d'un lieu les plus emblématiques de Rennes et que de nombreuses questions (accès et sortie notamment des camions ; nombre de place de parking..) sont essentielles pour l'aménagement du quartier.

Au total c'est l'annonce assurée d'une dérive des coûts. L'exemple du NEC devrait servir de leçon. Sur un projet complexe, les erreurs de méthode au départ ne sont pas rattrapables à l'arrivée. On annonce 65 M€ au départ. Ca risque donc d'être le double.

Sur ces deux questions (Jacobins et Palais des congrès) qui, en réalité, doivent être distinguées, rétablissons de la méthode et de la transparence. C'est un gage de qualité des projets d'efficacité, et d'économie.